

le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE
MUNICIPAL



#308
FÉVRIER
2025



Ça se passera en FÉVRIER...

ART



THÉÂTRE



PORTES OUVERTES

PORTES



CONCERT

Dimanche 2 février,
concert des tambourinaires
de La Respelido de Sant Mandrié
de Mar et du Raïoulet de Siès
Four, à 16h00 en l'église de
Saint-Mandrier-sur-Mer.

VIDE-GRENIERS

Dimanche 9 et 23 février, de 7h00 à
15h30, place des Résistants.
Les Pescadous du Creux.

Dimanche 16 février, de 7h00 à
15h00, parking Saint-Asile.
Festive de la Presqu'île.

NUMÉROS ET LIENS UTILES

POMPIERS 04 94 05 33 00 / 18 ou 112
depuis un portable.

POLICE MUNICIPALE 04 94 11 51 70
Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas
d'urgence.
7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable
au 06 75 56 02 17, pour tout problème
technique ou de sécurité.

ACCUEIL MAIRIE 04 94 11 51 60

GUICHET UNIQUE - Service scolaire
09 67 51 98 08

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S 04 94 11 24 56
Assistante Sociale
sur rendez-vous 04 94 11 51 62

CONSEILLER NUMÉRIQUE 04 94 11 51 61



RETROUVEZ L'AGENDA DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE SUR VILLE-SAINTMANDRIER.FR

*Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
Présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis et
vous serez bientôt invité à une réunion pour les nouveaux arrivants.*

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale
et les associations.
Création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la Cité.
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA-83110 SANARY-S/MER.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.



Abonnez-vous à la Newsletter municipale
pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à :
vielite@ville-saintmandrier.fr



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



ville-saintmandrier.fr





ÉDITO



À l'heure où je vous écris ces quelques lignes, nous ne savons toujours pas quelles seront les conséquences des orientations du budget de l'État sur nos propres finances.

Dès lors, comment faire des perspectives financières pour 2025, et comment avancer des projets sur cette même période ?

Nous nous contenterons donc de bâtir un budget sur les mêmes critères que l'année passée en tenant compte de l'inflation prévue. Nous verrons dans le courant de l'année pour faire évoluer le budget en fonction des décisions parisiennes.

Ce mois est un mois charnière car il verra les travaux de la médiathèque et du foyer des jeunes se terminer, ainsi que les accès du parking du stade et la plantation du mail des écoles. Les travaux du parvis de la médiathèque seront en cours, préfigurant les inaugurations qui auront lieu le mois suivant. Entre temps, les travaux de la mairie auront bien avancé et nous nous préparons à refaire les cartons pour retrouver nos bureaux tandis que les anciens se seront installés dans l'ancienne bibliothèque, rénovée en foyer des anciens, qui portera le nom de « l'oustaou dei Reire ».

Mais, nous n'aurons pas de répit car dès les inaugurations et les divers travaux terminés, et comme je l'ai annoncé lors des vœux, nous nous lancerons dans les travaux de rénovation énergétique des écoles du groupe Louis Clément et dans la réfection du stade Lanerière dont la pelouse synthétique sera refaite entièrement.

J'ai aussi le plaisir de vous annoncer, qu'après avoir sauvé les maisons de maître de la propriété Fliche en réalisant des travaux de confortement, le permis concernant le futur centre aéré a été signé. Il est affiché sur les lieux et les premiers travaux devraient commencer très prochainement.

Aujourd'hui comme hier, nous avons pris nos responsabilités et nous tenons nos promesses, même si par ailleurs certains usent de tous les stratagèmes pour faire capoter les projets afin de pouvoir dire plus tard que nous n'avons rien réalisé.

Mais seuls les électeurs pourront alors juger !

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Pierre MARDON le 19/12/2024 à 98 ans

Monique DAUSSE née CHAFFRAIX
le 24/12/2024 à 97 ans

Denise REY née PASCAL le 23/12/2024
à 84 ans

Anna Maria CLERIAN née HARTL
le 04/01/2025 à 91 ans

Denise LAMY née GARDANNE
le 06/06/2025 à 92ans

Paul LECHEVALLIER le 06/01/2025
à 85 ans

PROCHAINE

PERMANENCE
DES ÉLUS (SANS RENDEZ-VOUS)

Mairie annexe de Pin Rolland
(Bocaux de l'agence postale communale)

SAMEDI 8 FÉVRIER de 10h à 12h
(pas de permanence en août)

FACE AUX INONDATIONS,
ADAPTER NOTRE HABITATION,
C'EST ÊTRE ACTEUR DE NOTRE SÉCURITÉ

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ GRATUIT
ET TRAVAUX D'ADAPTATION
SUBVENTIONNÉS

PAPI

PRÉVENTION DES INONDATIONS

PROTÉGER SON HABITATION :

56 personnes ont déjà réalisé un diagnostic de leur habitation.

Pour connaître la vulnérabilité de votre logement face aux inondations et entreprendre des travaux de protection demandez, vous aussi, un diagnostic gratuit et bénéficiez d'aides pour réaliser les travaux :

<https://metropoletpm.fr/service/article/protégez-habitation>

POUR S'INSCRIRE AU DISPOSITIF :

- par courrier : MTPM Direction Prévention des Risques/ Service PAPI - 107 bvd H. Fabre - CS 30536 83041 Toulon Cedex 9 ;
- par mail : papitpm@metropoletpm.fr.



Caractérisation des **ORDURES MÉNAGÈRES** : un constat amer

Régulièrement le SITTOMAT (syndicat Intercommunal de Traitement et Transport des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise) qui est en charge du traitement de nos ordures ménagères résiduelles réalise des caractérisations de ces déchets pour chacune de ses communes membres.



Une opération de caractérisation vient de se dérouler sur notre commune, et il en ressort la composition suivante :

- putrescibles (biodéchets, aliments non consommés, déchets verts) 21 % (Baisse de 20 % par rapport à la dernière caractérisation.)
- emballages Ménagers, dont :
- papiers/ Cartons 12 %
- plastiques 17 %
- verre 12% (Doublement de la quantité par rapport à la dernière caractérisation)
- métaux 4%. Soit au total 45 % d'emballage ménagers dans nos ordures ménagères résiduelles.
- textiles 4 %

En conclusion c'est 70 % de nos ordures ménagères qui sont soit des matériaux recyclables (emballages ménagers) ou compostables (putrescibles).

Cette situation est intolérable car d'une part elle engendre des coûts non négligeables mais, en outre, elle constitue un non-sens écologique.

Prenons le cas du verre, dans l'unité de valorisation énergétique. Une bouteille mélangée aux ordures ménagères est portée à 920 degrés, elle est ensuite refroidie. Elle aura donc consommé de l'énergie pour rien alors qu'une bouteille en verre pourra être recyclée à l'infini.

L'ensemble du territoire de notre commune est couvert soit par une collecte en porte à porte. Le mardi pour les papiers et cartons, le jeudi pour les emballages ménagers plastiques, les canettes en aluminium, les boîtes de conserves et les capsules de café.

Outre cette collecte, des points d'apports volontaires sont disposés ici ou là pour le verre et les emballages ménagers non collectés en porte à porte.

Pour les commerçants, un ambassadeur du tri passe chaque jour pour collecter cartons et verre.

Pour les biodéchets, des composteurs sont mis à la disposition gratuitement des administrés à la déchetterie et les copropriétés volontaires peuvent disposer de composteurs collectifs sur simple demande auprès du Sittomat.



Avec ce dispositif conséquent, rien n'excuse le constat de la caractérisation et des 70 % de matériaux recyclables ou des biodéchets dans nos ordures ménagères.

Aussi, je fais appel au civisme des Mandréens pour participer plus efficacement à l'effort du tri de nos ordures ménagères, en indiquant que dans les mois à venir des contrôles du geste de tri et une sensibilisation seront effectués par les ambassadeurs du tri de la Métropole.

Je compte sur vous

Le Maire,
Gilles VINCENT



Le **REPAS DE NOËL** du **CCAS**, samedi 14 décembre 2024

Nous remercions vivement les enfants du centre aéré qui ont réalisé les menus pour le repas de nos aînés.



Sortie de nos anciens le jeudi 12 décembre à la villa Tamaris pour les expositions « les Açores » vus par Micheline Pelletier et « les Bâtitseurs de navires de La Seyne-sur-mer de 1888 à 1987 » par Marius Bar.



Permanences de l'**IFAPE**

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'IFAPE (Initiative, Formation, Appui, Pédagogie, Emploi) assure, depuis le 30 janvier 2025, des permanences dans le bureau du conseiller numérique, sis Rue Anatole France, 83430, SAINT-MANDRIER-SUR-MER.

Ces permanences se tiendront tous les jeudis, de 8h30 à 17h00.

L'IFAPE propose une approche holistique et personnalisée pour aider les allocataires du RSA à surmonter leurs obstacles et à intégrer durablement le marché du travail. Il s'appuie sur un réseau de partenaires locaux et une méthodologie structurée pour maximiser son efficacité et son impact.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler directement le service réinsertion de l'IFAPE au 04.94.10.10.34.



Une soirée des vœux CONVIVIALE

Le jeudi 9 janvier à 18h30, la salle des fêtes de Saint-Mandrier-sur-Mer a accueilli la traditionnelle soirée des vœux du maire Gilles Vincent. Ce rendez-vous annuel, dédié aux présidents d'associations, aux commerçants, aux artisans, aux professionnels libéraux et aux chefs d'entreprise de la commune, a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Lors de son discours, Gilles Vincent a salué l'engagement de chacune et chacun d'entre eux pour leur participation active à la vie de la commune tout au long de l'année. Une année 2024 riche de projets qui verront le jour en 2025, tels que la médiathèque et le foyer des jeunes. Et une année 2025 qui s'annonce comme une année de réussites, de progrès et de solidarité, témoignant de l'ambition et de l'engagement collectif de la commune.

La soirée s'est poursuivie par un moment d'échanges autour d'un buffet, permettant à tous de renforcer les liens qui unissent la communauté mandréenne. Une belle façon de commencer l'année sous le signe du partage et de la collaboration !



Enquête de l'INSEE



L'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie (SRCV), du 27 janvier au 12 avril 2025.

Cette enquête est essentielle pour connaître les inégalités de ressources et comprendre les situations de pauvreté et d'exclusion sociale.

Dans notre commune, des ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

TRAVAUX réalisés par la COMMUNE

ECOLE DE PLONGÉE MAREGAU

L'entretien de la toiture n'était plus suffisant pour assurer l'étanchéité et la sécurité des biens situés en dessous, c'est pourquoi la rénovation complète de celle-ci a été lancée en ce début d'année, y compris le remplacement de 4 velux.



RÉNOVATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Les travaux en mairie qui ont débuté le 6 janvier vont durer environ cinq mois. Ils vont consister pour la partie extérieure, à rendre l'accueil accessible à tous.

Au rez-de-chaussée, création d'un sas d'entrée pour que la sécurisation du personnel soit assurée, ajout d'un WC attendant au service comptabilité.

Dans tous les bureaux existants du rez-de-chaussée et de l'étage, il est prévu une rénovation des murs et des sols, du plafonds en partie, le remplacement des pompes à chaleur, la reprise de l'étanchéité et ou le remplacement de certains ouvrants et blocs portes, l'isolation phonique et thermique, le relamping en leds...

Dans les anciennes archives, création de deux bureaux, d'une salle de repos/réunion avec coin tisanerie.

L'extension en surélévation, sur l'ancien local serveur informatique et une partie des anciennes archives, consiste en la création d'un bureau et d'un WC au niveau du palier actuel.

La liaison entre la mairie et l'extension (RDC) se fera par un passage abrité par une verrière se terminant par un mini patio à ciel ouvert.



Rénovation des bureaux de la mairie



Rénovation des bureaux de la mairie



Liaison entre la mairie et l'extension

ENVIRONNEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE

ZFE, QUEL IMPACT SUR LA POLLUTION, ET SUR LES

Lors de la dernière conférence des maires de la Métropole, nous avons décidé de ne pas appliquer la ZFE en 2025, mais pourquoi ?

Tout d'abord, il faut préciser que la ZFE a été prévue pour répondre au niveau national à une menace de pénalités de l'EUROPE, plusieurs métropoles ou grandes agglomérations, n'étant pas en conformité avec la réglementation européenne sur la pollution de l'air.

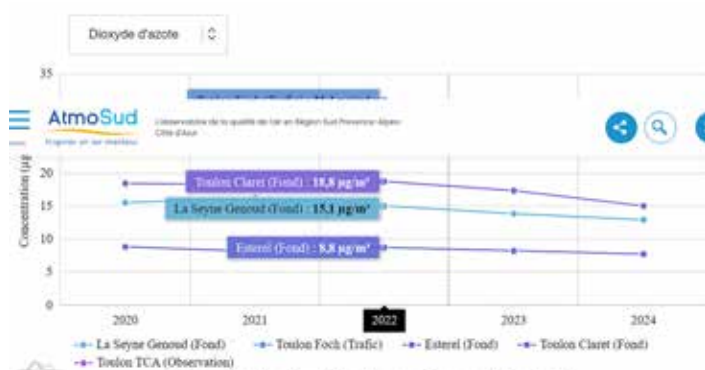
Alors comme d'habitude, l'Etat a réagi en créant les ZFE (Zone à Faible Emission) les décisions étant prises à Paris sans concertation et sans faire de différence entre les territoires.

D'où la création de vignettes CRIT AIR qui contraignent la circulation dans les territoires ZFE en fonction de leur indice.

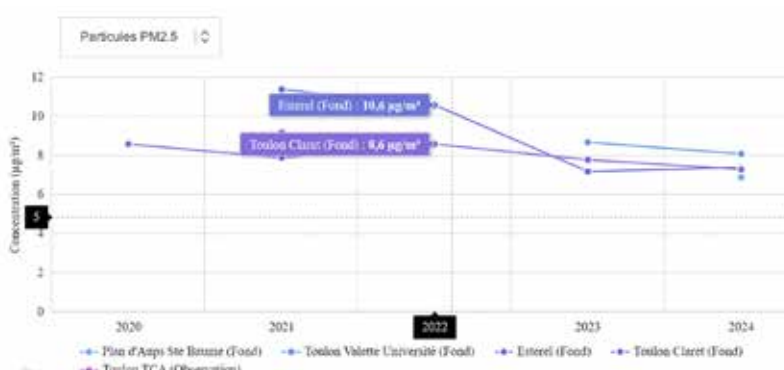
Or, notre métropole est conforme à la réglementation européenne, qui donne comme valeurs limites 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ de NOX (dioxyde d'azote), 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ de poussières PM2,5 et 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour les PM10, comme le montrent les courbes ci-dessous.



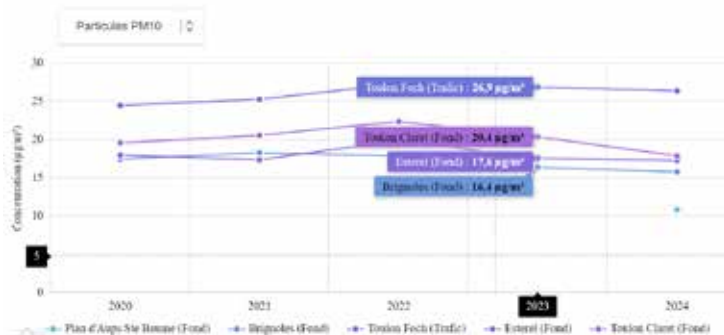
Concentrations annuelles aux stations de mesure



Valeur limite directrice Européenne 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$



Valeur limite directrice Européenne 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$



Valeur limite directrice Européenne 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$

Nous sommes conscients que les normes qui s'appliqueront en 2030 seront plus sévères, tout comme le sont les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et les valeurs enregistrées aujourd'hui, en constante baisse, nous démontrant le chemin qu'il faudra parcourir pour atteindre ces nouvelles valeurs limites.

Ces dernières années, des efforts importants ont été faits pour diminuer ces pollutions qui ont porté leurs fruits et nous continuerons à agir.

TOULON, 9^{ÈME} VILLE DE FRANCE OÙ ON RESPIRE LE MIEUX

Un classement publié par Le Point en février 2023, place Toulon en tête des villes les moins polluées de la région et parmi celles de l'hexagone où la qualité de l'air est la meilleure.

Forcément, le palmarès paru dans l'hebdomadaire Le Point le mois dernier fait plaisir. Personne ne se plaindra de retrouver Toulon dans le peloton de tête des cent "villes où on respire le mieux en France". Surtout quand ladite hiérarchie a été établie sur une base scientifique incontestable, celle des relevés effectués par les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air.

Ensuite, il faut savoir que l'impact de la ZFE sur la pollution de l'air est minime, moins de 5 %, et qu'en fait en interdisant les véhicules hors critères de passer dans les zones ZFE, ces

derniers augmentent le niveau de pollution dans les zones hors ZFE.

Enfin, mettre en place une ZFE en 2025 sur les véhicules hors critères et critères 5 reviendrait à interdire à 5500 véhicules issus de la métropole, et peut-être 10 fois plus pour celles qui transitent venant d'autres agglomérations, la traversée du territoire ZFE qui s'étend à la Seyne, Ollioules, Toulon, La Valette, La Garde, soit sur un territoire comprenant la moitié des habitants conformément à la directive gouvernementale. Or, ces véhicules appartiennent à des personnes qui en général n'ont pas les moyens d'en acheter un autre avec un meilleur critère, et encore moins un véhicule électrique, et ce, malgré les bonus et les aides en tous genres.

DÉPLACEMENTS ?

Ainsi, dans ce contexte de difficultés financières pour nos administrés, nous avons décidé de surseoir à l'application de la ZFE.

Par suite des remontées négatives des collectivités auprès du gouvernement, une tolérance d'application a été obtenue pour les collectivités dont le niveau de pollution est conforme à la réglementation européenne, et c'est bien notre cas.

Alors certains nous rétorqueront qu'à Paris ou à Lyon des ZFE fonctionnent depuis plusieurs années. Certes, mais ces deux métropoles ne respectent pas la réglementation européenne, et ce n'est pas la ZFE avec interdiction des véhicules au-delà des critères 3 qui permettra à cette métropole d'être conforme. D'ailleurs, de nombreux articles de presse relatent la réticence des habitants à appliquer les directives des ZFE qui confirment qu'ils n'ont pas les moyens de changer de véhicules et qui passeront outre les interdictions de circuler.

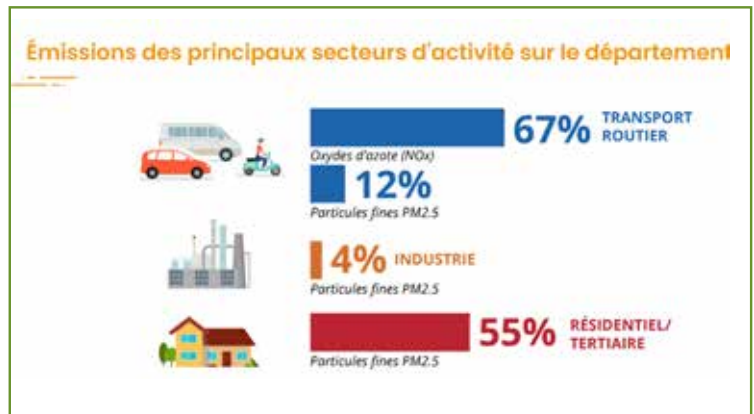
D'autres renchérissent que si nous avons un tramway, nous aurions moins de pollution car c'est un transport selon eux efficace avec des rotations importantes qui incitent les habitants à l'utiliser et donc ne pas prendre leurs véhicules. Mais à Paris, à Lyon, il y a des métro, tramway... et malgré tout la pollution est bien présente.

Il faut sortir de ce dogme qui définit le tramway comme la seule bonne solution pour réduire la pollution.

Dans une étude publiée en 2019, les 10 agglomérations les plus polluées en France possédaient toutes un tramway.

En conclusion, si nous suspendons l'application de la ZFE sur la moitié du territoire de la métropole nous continuerons à agir dans les deux principaux domaines qui contribuent le plus à la pollution, le transport public terrestre ou maritime, et l'habitat.

Mais aussi en respectant nos engagements pris dans le cadre du Plan Départemental de Protection de l'Atmosphère car si notre rôle d'élus est de tenir compte des difficultés que traversent les administrés, il est aussi de les protéger d'un risque sanitaire.



Le Maire,
Gilles VINCENT

RÉSOLUTION 2025 : UTILISER UN SAC RÉUTILISABLE

Rapport "Consommation des sacs plastiques légers en France, données 2022" - ADEME - juin 2024.

Ce rapport présente l'estimation de la quantité annuelle, sur l'année 2022, de sacs plastiques légers (épaisseur inférieure à 50 microns) consommés en France déclarée à la Commission européenne. L'objectif de cette déclaration est de suivre la performance des États membres par rapport à l'exigence de réduction de la directive (UE) 2015/720. Les quantités évaluées de sacs plastiques légers consommés en France en 2022 représentent environ 14 200 tonnes, correspondant à 3,2 milliards de sacs soit une moyenne de 47 sacs par habitant et par an.



Capter des cœurs dans la NATURE en février

Le mois de février, souvent associé à la Saint-Valentin, est l'occasion idéale pour immortaliser l'amour à travers la nature. Prendre des photos de cœurs formés naturellement est une activité à la fois créative et apaisante.

Dans les parcs, les forêts ou même en pleine ville, la nature regorge de formes de cœur inattendues. Que ce soit une feuille tombée sur le sol, une pierre érodée par le temps, des branches entrelacées ou une flaque d'eau en forme de cœur, il suffit d'aiguiser son regard pour dénicher ces petits trésors cachés. Février, avec ses tons doux et ses lumières hivernales, offre une atmosphère propice à la création d'images poétiques et pleines d'émotion.

Partagez-nous vos photos à l'adresse : vielite@ville-saintmandrier.fr !



©istockphoto

LIBRE EXPRESSION

Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de janvier dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Les élus de l'opposition se plaignent du peu de place accordée dans le Mandréen pour leur permettre de développer des argumentaires détaillés. Mais, que je sache, nous respectons pleinement la loi et leur représentativité au sein du conseil municipal.

Alors, ne pouvant argumenter, ils préfèrent m'accuser de « rhétorique trentenaire », à la limite de l'injure ou de la diffamation. Mais, qu'ils portent plainte ! Ils ne se sont pas gênés récemment à l'initiative d'un colistier, mais ils ont été déboutés.

A ce jour, la seule fois où je me suis fait traiter de « c.. » et où j'ai été invité à « aller me faire voir », c'était en séance du conseil municipal et par une conseillère municipale colistière de M. Le Pen qui n'a rien fait pour la calmer. Pour M. Le Pen, cela lui a paru normal...

M. Le Pen réfute aussi le qualificatif « d'écolos punitifs ». Mais, qui dénonce ceux qui brûlent les déchets verts, en toute légalité, dans le cadre des obligations légales de débroussaillage et qui retrouvent la photo de leur maison dans un blog associatif ? Qui pénètre sans autorisation sur les propriétés privées pour prendre des photos et les faire figurer, annexés, dans des recours déposés devant le tribunal ?

M. Le Pen réfute le qualificatif « d'écolos punitifs », mais il suffit d'aller sur internet et d'effectuer une recherche sur l'association « ZEA », dont il est le cofondateur, pour vérifier si je me trompe...

De la même façon, quand nous déclarons que M. Le Pen n'habite pas la commune et qu'il ne la connaît pas, c'est un constat que beaucoup de Mandréens ont pu faire au bout de quelques années.

Enfin, concernant les nouveaux arrivants, d'où qu'ils viennent, ils sont les bienvenus surtout lorsqu'ils déclarent leur flamme à la commune, qu'ils s'y investissent, qu'ils participent à la vie associative, ce qui n'est pas le cas de M. Le Pen et de certains de ses colistiers.

Le Maire,
Gilles VINCENT

Le mot de l'OPPOSITION

Les prochaines élections municipales devraient être organisées dans un peu plus d'un an. Lors des dernières élections de 2020, il se disait que Monsieur Gilles Vincent ne terminerai pas son mandat et que Monsieur Romain Vincent, huitième adjoint, était tout désigné pour prendre la succession du père.

Mais, depuis plusieurs mois, les interventions et déclarations de Monsieur Vincent montrent qu'il est dans l'étape d'échauffement de sa campagne électorale. Manifestement, après 31 ans comme premier magistrat de la commune, il est dans les starting blocks pour briguer une nouvelle mandature en 2026. Le bulletin municipal comme les réseaux sociaux font l'apologie de ses maigres réalisations dispendieuses. Saint-Mandrier serait un havre de paix. Il ne fait jamais allusions aux sujets qui dérangent : incivilités, délinquance, vols, drogue, accidents qui pourtant sont constatés par les habitants de Saint-Mandrier comme hélas dans les autres communes voisines.

Comme à son habitude, Monsieur Vincent mettra en avant ses constructions : un nouveau bâtiment pour héberger une médiathèque et un foyer des jeunes, la réhabilitation et l'extension du bâtiment Fliche-Bergis. Monsieur Vincent aime construire, même si ce n'est pas vraiment nécessaire, même si c'est très cher, justifiant les augmentations des taxes foncières et d'habitation. Plutôt que de construire aux frais du contribuable, n'aurait-il pas été préférable d'utiliser au mieux des locaux existants ?

Par contre, il oubliera de mentionner les projets immobiliers démesurés conduisant à la bétonnisation inexorable de la presqu'île. Heureusement, la loi du 22 août 2021 fixant pour objectif d'atteindre en 2050 le zéro artificialisation nette des sols laisse espérer que notre presqu'île pourrait échapper aux velléités de constructions à tout-va. Mais encore faudra-t-il changer de majorité au plus vite !

Conscient que l'affichage d'appartenance à un des vieux partis anachroniques serait un repoussoir pour les électeurs, il se proclame maintenant apolitique, uniquement soucieux du bien-être des Mandréennes et Mandréens, alors même qu'il a été, avec certains de ces colistiers, successivement encarté à l'UDF, puis à l'UMP et maintenant au LR.

Puisque la liste d'opposition reste dans le temps présent et ne s'est pas prononcée pour 2026, les membres de la majorité multiplient les attaques contre ses élus traités à tout va d'incompétents, de niais, d'abrutis, d'irresponsables, etc. Ils seraient absents, ridicules, risibles, à la solde des écolos, etc. Son modus operandi à base de déclarations outrancières, tel un politicien d'outre-atlantique, relève d'une tactique qu'il espère à nouveau gagnante.

Aussi, membres de La Vague, nous nous engagerons au moment venu dans la prochaine campagne pour l'élection municipale en portant avec ceux qui nous rejoignent des propositions sur les sujets qui préoccupent réellement les Mandréennes et Mandréens. Dans ces temps difficiles il nous faudra allier le pessimisme de la raison à l'optimisme de la volonté. Et la volonté, soyez en sûr, nous n'en manquons pas.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

La tribune de la MAJORITÉ

MEILLEURS VŒUX 2025

C'est avec un immense honneur, au nom de mon équipe et en mon nom propre, que je vous adresse ces mots, pour vous présenter nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité.

L'année qui s'est écoulée a été riche en événements, en défis mais aussi en réussites. Grâce à l'engagement de chacun, nous avons pu avancer ensemble. Je tiens à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre participation active à la vie de notre commune, qu'il s'agisse des bénévoles, des associations, des commerçants, des enseignants, des agents municipaux et métropolitains et bien sûr de vous citoyens, qui contribuez au quotidien, à l'âme de notre ville.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux projets, dont certains sont en passe de voir le jour. Ensemble nous allons pouvoir bientôt inaugurer des équipements importants pour notre vie collective : comme la médiathèque « Françoise Montagne », qui sera inaugurée dans le courant du mois de mars, et le foyer des jeunes « Alain Ballester », qui sera quant à lui, inauguré au mois d'avril. Ces réalisations sont le fruit de nos efforts collectifs et de notre capacité à travailler ensemble pour améliorer notre cadre de vie. Ce projet, qui témoigne de notre esprit de rassemblement, bénéficiera à toutes les générations de Mandréens. Son coût global s'élève à 3,2 millions d'euros.

Mais 2025 ne sera pas une année de relâchement, bien au contraire. De nouveaux défis nous attendent et avec eux des projets ambitieux que nous mènerons ensemble, toujours dans l'intérêt de notre commune.

Ainsi, nous poursuivrons les travaux avec l'extension et la rénovation de l'hôtel de ville qui devrait être achevée avant l'été. Le montant total des travaux est estimé à 700 000 €.

Nous avons constaté les difficultés d'accès à la salle Sérafino, et avons donc décidé que le foyer des anciens prendra place dans les locaux de l'actuelle bibliothèque. Ils seront entièrement réaménagés et meublés pour le plus grand confort de nos aînés qui trouveront leur place, près de la jeunesse et pourront profiter de la culture.

Nous avons également prévu l'installation d'un distributeur de billets sur la place des Résistants, qui devrait avoir lieu rapidement, pour un financement communal à hauteur de 73 000 €.

Cette année, nous avons aussi programmé des travaux de rénovation énergétique et de changement de chauffage avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les écoles et les logements du groupe scolaires Louis Clément. L'enveloppe allouée à ce projet s'élève à 1 million d'euros. Nous allons à la fois consommer moins d'énergie, et aussi en produire, participant ainsi à l'effort national d'augmentation de production d'énergie renouvelable.

Nous avons également décidé de réaliser la mise aux normes de la pelouse du stade Lanerière qui sera entièrement refaite durant l'été afin d'être opérationnelle pour la rentrée. Ce projet coûte 1,1 millions d'euros.

D'autres chantiers sont également programmés comme la mise en conformité de nos deux crèches, la réfection des toilettes

publiques de la plage de la vielle et de la pinède Saint Asile ou encore la réfection de la toiture de l'école de plongée de pin Roland qui sera terminée prochainement.

Enfin, en ce qui concerne notre projet phare, le permis de construire du Domaine Fiche-Bergis, qui a été signé. Nous faisons tout notre possible pour que les travaux puissent commencer dans les mois à venir afin que nos enfants puissent bénéficier d'un centre aéré. Le montant des travaux restant à réaliser est de 4.65 millions d'euros.

Comme vous pouvez le constater, cette année 2025 va être riche en projets pour notre petite commune. Notre priorité reste néanmoins de renforcer la solidarité entre nos habitants, de soutenir nos jeunes, nos aînés, et de protéger notre environnement qui est notre bien le plus précieux.

Chères Mandréennes, chers Mandréens, chaque projet réussi, chaque avancée, chaque changement positif dans notre commune passe par l'engagement de tous. L'unité est notre force. Si nous restons soudés, si nous poursuivons notre effort collectif, nous serons en mesure de relever tous les défis. C'est la ligne de conduite que nous sommes fixée il y a 30 ans lorsque nous avons commencé à gérer notre presqu'île et nous n'avons pas changé de stratégie depuis. Au cours des mandats nous vous avons fait des promesses que nous avons essayé de tenir, malgré les embûches semées par certains, une baisse de dotations de l'état et la réglementation...

Un mot aussi à notre gestion financière qui fait que notre commune est peu endettée et qu'elle a un budget équilibré, contrairement à celui de l'état. C'est simplement le résultat d'une gestion saine, réaliste, maîtrisée, pas de dépenses superflues, pas de réalisations inutiles avec une recherche d'économie systématique.

Ce n'est pas le fruit du hasard non plus si la population augmente. Nous avons passé la barre des 6 000 habitants cette année. Les nouveaux arrivants nous disent qu'ils ont choisi d'habiter à Saint-Mandrier-sur-Mer, car ils ont découvert une commune où il fait bon vivre, en sécurité et au milieu de la nature préservée. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de conserver ce privilège pour nous et pour nos enfants.

Je souhaite à chacun d'entre vous, en cette nouvelle année, de vous épanouir, de réaliser vos rêves et de contribuer à bâtir un avenir meilleur pour notre commune.

Ensemble, nous avons la capacité de faire de 2025 une année de réussite, de progrès et de solidarité.

En ce début d'année, je vous adresse, à vous et à vos proches, mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite. Que cette année vous apporte, à titre personnel comme à titre collectif, tout ce que vous souhaitez et bien plus encore.

Bonne année à toutes et à tous.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier,
de Marégu à Cépet

Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur
Facebook : Gilles Vincent 2020-2026 / Union Pour
Saint-Mandrier, De Marégu à Cépet



ESSOR ÉCONOMIQUE

La MIAJ

À partir du 1^{er} janvier 2025, la loi pour le Plein Emploi prévoit l'inscription automatique des jeunes suivis par la Mission Locale de l'Ouest Var dans le cadre du PACEA ou du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) en tant que demandeurs d'emploi auprès de France Travail.

L'objectif, faciliter votre accès à l'emploi tout en vous permettant de bénéficier des services proposés par le réseau pour l'emploi.

Vous avez des questions ? Contactez sans attendre votre conseiller référent pour en discuter.

miaj@mlmiaj.fr / tél : 04.94.10.21.82 .

<https://www.missionlocaleouestvar-miaj.fr>



Accueil, avec et sans rendez-vous

La Mission Locale de l'Ouest Var est là pour vous accompagner au mieux dans la réalisation de vos projets professionnels et personnels.

À qui s'adresse-t-on ?

Vous avez entre 16 et 25 ans (jusqu'à 29 ans en situation de handicap) et vous vous interrogez sur votre avenir ? La mission locale est là pour vous guider et vous accompagner vers la réussite !

Que vous soyez à la recherche d'une formation, d'un emploi, d'un logement ou que vous ayez simplement besoin de conseils, nos équipes sont à votre écoute. Nous vous proposons un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins.

La GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'Assemblée Générale de la GV s'est tenue le jeudi 12 décembre, en présence de M. le maire et de M. l'adjoint aux Associations.

Plus de 70 adhérents avaient répondu présents.

Forte de ses 210 adhérents, la GV grâce au dévouement de son bureau permet la pratique de la gym dans la joie et la bonne humeur.

10 heures par semaine sont assurés par nos deux animatrices Patricia L. et Valérie C. : du cours doux au cours tonique, du Pilates au cours Séniors, de la salle Marc Baron à la salle Myrte, chaque adhérent peut trouver ce dont il a besoin.

Valérie assure deux heures « Sport Santé », salle Lanérière, en groupe restreint, ce qui permet une prise en charge plus individuelle, plus ludique aussi, et toujours avec le même plaisir.

ASSOCIATIONS-JEUNESSE-

L'École de DANSE

Cours de barre au sol

Nous proposons au sein de l'école de danse, des cours de barre au sol les jeudis matin de 9h30 à 11h00 ainsi que les samedis de 10h30 à 12h00.

La barre au sol est une technique inspirée de la danse classique qui va solliciter les muscles profonds de chaque partie du corps tout en contribuant à améliorer la flexibilité et la souplesse.

Enrichie de méthodologies corporelles issues du Yoga, Pilates, Schiatsu et médecine traditionnelle chinoise, elle permet de renforcer la musculature dans un contexte d'étirement, tout en maîtrisant sa respiration.

L'attention que l'on porte à chaque mouvement, dans un contexte artistique et musical, aide à lâcher prise avec le quotidien stressant, les pensées parasites.

La pratique favorise le calme, apaise l'esprit et offre de (re)trouver de la confiance en soi, dans son corps, quelle que soit sa morphologie.

Le corps, ainsi libéré de la contrainte de la pesanteur, se structure et s'organise en dehors de désordres posturaux éventuels. Cette pratique, qui veille à la prévention des blessures, devient dans son organisation et sa pratique, un instrument au service du corps et s'adresse à un large public débutant ou non.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir pour un cours d'essai offert. Renseignements : 06.15.87.24.15 ou 06.24.75.44.17.



Yannick DEÏAS,
Pour l'ÉCOLE DE DANSE DE SAINT-MANDRIER



Bilan très positif du club GV qui fêtera ses 50 ans d'existence en mars 2025. Que vive encore longtemps la GV.

Yolande ANYCA,
Présidente de la GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Retour sur le concours de **CRÈCHES ET COURONNES** au domaine de l'Ermitage

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Atelier Provençal a organisé une exposition et un concours de crèches au Domaine de l'Ermitage, ainsi qu'un concours de couronnes de Noël et un concours de crèches à domicile. Cette année encore les participants ont été nombreux.

Résultats des concours :

Crèches à domicile

1^{er} prix M. ROSSI Eric
2^{ème} prix Mme MEURANT Angèle
3^{ème} prix ex æquo Mme ROGNONE
Christiane & Mme PUTTI Anne et
Gabriel

Prix spécial

M. THIEL BIANCO David

Concours de couronnes

1^{er} prix Mme HOVINE - FIONA
Caroline
2^{ème} prix Mme HERMITTE Lola
3^{ème} prix M. MICKAEL Zelia

Crèches à l'Ermitage

1^{er} prix M. OLIVIER Laurent
2^{ème} prix Mme ROGNONE
Christiane
3^{ème} prix Mme BIANCO Marie-José



Le nombre des visiteurs a été très supérieur à celui de l'année passée. Nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe de chinois venant de Shanghaï qui a été émerveillé de voir toutes ces belles crèches du monde entier et en particulier par les Rois Mages. Toutes ces réalisations ont été largement photographiées.

L'Atelier Provençal vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Nicole **KUHMANN**
Présidente de **L'ATELIER PROVENÇAL**

La **CHORALE ALLÉLUIA** de Saint-Mandrier-sur-Mer

Un repas chaleureux pour les 25 ans de l'Association Chorale ALLÉLUIA de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Jeudi 9 janvier à midi, les membres et amis de l'association Chorale Alléluia se sont retrouvés pour célébrer un quart de siècle de musique et d'amitié. Organisé au restaurant "Le bar des Pêcheurs" le repas très agréable a rassemblé les choristes anciens et nouveaux dans une ambiance festive et conviviale.

Sylvie Becchino Beaudouard, fondatrice et ancienne chef de chœur, et Pascal Bruno, chef de chœur actuel, étaient présents.

À l'issue du repas, les choristes ont improvisé un véritable concert "à capella" entonnant les morceaux les plus connus du répertoire des "Enchanteurs", faisant de cette journée un moment inoubliable.

Tous sont repartis le sourire aux lèvres, prêts pour de nouvelles aventures musicales.

Si vous aussi voulez profiter de cette ambiance, venez donc nous rejoindre : nous recrutons.



Mireille **HERMON**,
Présidente de la **CHORALE ALLÉLUIA**

USSM BASKET

Après les concours organisés en collaboration avec le comité du Var Basket et la FFBB (KINDER DAY du 11/12/2024), l'USSM BASKET a organisé son arbre de Noël auquel l'ensemble des licencié(e)s a participé, jeu défis, et évidemment distribution de chocolats et boisson (même les encadrants en ont eu !). BRAVO les enfants.



Martial **ANCELIN**
Président de l'**USSM BASKET**

EXPO KATIE SAUNDERS

GALERIE

RANCILIO

DU 7 FÉVRIER AU
2 MARS 2025

VERNISSAGE
VENDREDI 7 FÉVRIER
À 18H30

ENTRÉE LIBRE
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 10H À 12H ET DE 16H À 18H
ET LE DIMANCHE
DE 10H À 12H

2 AV. MARC BARON - SAINT-MANDRIER-SUR-MER



Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

